



Université d'Eté CFE-CGC / UNSA

Lundi 6 et mardi 7 juillet 2009

DOSSIER D'INSCRIPTION

La 2^{ème} Université d'Eté de la CFE-CGC et de l'UNSA, est organisée par le syndicat CFE-CGC / UNSA France Télécom – Orange, avec le soutien des Fédération FC2S de la CFE-CGC et le Pôle Communication Média de l'UNSA

Elle se déroulera du :

lundi 6 juillet 2009 - 10h00 au mardi 7 juillet 2009 – 17h30.

À l'Hotel Ibis Berthier au 163bis Avenue de Clichy - 75017 Paris.

Ce dossier comprend l'ensemble des éléments vous permettant de vous inscrire et notamment :

- les courriers pour vous permettre de bénéficier des congés formation,
- les modalités de remboursement des frais de déplacements et d'hébergement

Si vous rencontrer le moindre problème avec votre entreprise pour participer, Jean-Claude Minet est à votre entière disposition pour vous aider.

Le week end précédant ces deux jours sera consacré à des activités festives (périple touristique en Ile de France, activités extra-professionnelles...).

Un grand merci à Sécafi-Alpha pour son implication active dans la préparation de cette Université d'été.

Nous comptons sur votre présence !

N'hésitez pas à rediffuser ce dossier d'inscription à vos collègues.

La crise mondiale que nous traversons met à jour les dérives du système capitaliste qui ont suivi la chute du mur de Berlin.

L'absence d'adversaire, de contre-pouvoir ou de modèles alternatifs a laissé la place à une financiarisation chaque jour plus décorrélée de la réalité.

C'est pourquoi cette deuxième Université se veut être un lieu d'échanges sur les diagnostics, les causes et les solutions qui peuvent être imaginées. Sommes nous à la fin d'une certaine phase du capitalisme ?

Dans le même temps cette financiarisation excessive n'aurait pas été possible sans une formidable évolution technologique. Désormais les Télécoms et l'Internet sont omniprésents.

La Convergence Numérique est un véritable enjeu pour de nombreuses entreprises pour l'organisation du travail, mais aussi pour le droit de la propriété. Le groupe France Télécom-Orange est au centre de ces défis.

Face à ces deux évolutions majeures de notre société, les syndicats ne doivent pas être les spectateurs passifs d'un monde qui change. Ils se doivent d'être parmi les principaux contributeurs à la réflexion nécessaire pour réformer le système actuel. Ils doivent être les principaux acteurs des modèles à construire.

C'est pour quoi la CFE-CGC et l'UNSA qui ont choisi d'unir leur force à France Télécom vous invitent à participer à cette Université, à rencontrer nos intervenant.

Au plaisir de vous y rencontrer

Sébastien Crozier

Président

CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange

La loi du 20 août 2008 est venue modifier en profondeur les mécanismes qui régissent les relations entre les syndicats représentant les salariés.

En imposant des clauses couperets qui remettent en cause la représentativité des syndicats dans les entreprises lors de chaque élection professionnelle, le législateur a introduit, entre les syndicats, une sorte de "loi du marché" qui très rapidement expulsera ceux qui n'atteindront pas les fatidiques 10% .

En interdisant de désigner un représentant syndical aux syndicats n'ayant pas eu 2 élus dans un CE, le législateur a voulu interdire aux syndicats minoritaires, même s'ils sont par ailleurs représentatifs, de suivre les travaux des Comités d'Entreprise.

Enfin les délégués syndicaux sont désormais soumis "au vote populaire" qui pourra, à chaque élection professionnelle, leur retirer leur mandat !

Face à toutes ces réalités l'UNSA et la CFE CGC ont compris les risques majeurs liés à l'émiettement syndical et ont voulu en 2008 explorer les pistes d'un rapprochement syndical : sur le plan national rien n'a encore abouti.

Je constate que les militants UNSA et CFE CGC des entreprises du Groupe France Télécom Orange ont compris ces enjeux et ont su construire dans ce grand Groupe le syndicalisme attendu par les personnels qui ne se reconnaissent ni dans la CGT ni dans la CFDT, les 2 grands instigateurs de la loi du 20 août.

Je remercie notre syndicat présent dans le groupe France Télécom Orange pour l'organisation de cette université d'été ouverte largement aux militants des autres syndicats affiliés à notre fédération : la simple lecture du programme des travaux de cette université devrait attirer de nombreux participants !

Jean Pierre FORBE

Président de la Fédération de la Culture,
de la Communication et du Spectacle CFE CGC

Au moment même où le monde est plongé dans la plus grande crise financière et économique qu'il ait connue depuis 1929, le syndicalisme français se trouve confronté à la nécessité d'une véritable révolution d'identité, de responsabilité et d'action.

Depuis un quart de siècle, pour œuvrer au mieux des intérêts des salariés, les syndicats auraient toujours dû unir leurs forces pour contrer les offensives néolibérales, qu'elles viennent du grand patronat ou des gouvernements : chacun sait que trop souvent hélas, au nom d'intérêts d'appareil, ce ne fut pas le cas.

Aujourd'hui, au plus haut niveau, les « huit grandes centrales » - selon l'expression désormais utilisée par les médias- ont la responsabilité, face à la crise, de préserver une unité d'action et de revendication au niveau national.

Sur le terrain au contraire, alors que la faiblesse de la représentativité élimine des tables de négociation des syndicats naguère installés sans pour autant faciliter la tâche des syndicats émergents, nous assistons le plus souvent à une compétition exacerbée entre les organisations syndicales pour leur survie dans les entreprises... et demain dans les branches.

Comment les salariés et le syndicalisme lui-même peuvent-ils y trouver leur compte ? L'écartèlement des syndicats entre efficacité et électoralisme, préservation d'identité et nécessité d'alliances (à géométries variables !), défense des salariés et maintien des prérogatives syndicales fait à tout coup le jeu des employeurs.

Pour sortir de cette spirale infernale, il faut rompre avec des habitudes obsolètes. Loin des écueils de la démagogie et du corporatisme, les syndicats doivent se poser la question non seulement de leur survie mais aussi de leur utilité pour les salariés. C'est dans ce contexte qu'avait été pensé l'an dernier le rapprochement UNSA – CGC, mis sur la touche depuis.

Le principe de constituer un nouveau pôle réformiste et combatif reste évidemment d'actualité et la réussite de l'union de la CFE-CGC et de l'UNSA à France-Télécom en est une illustration exemplaire : au-delà des difficultés locales ou de personnes, « *il nous faut apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons tous mourir ensemble comme des idiots* » (Martin Luther King).

Alain CLAIR

Responsable du Pôle 4 de l'UNSA

« Audiovisuel – Communication – Information – Spectacle »

Modalités Pratiques
concernant
vosre inscription à
l'Université d'Eté

Conditions d'accès

L'accès à l'Université d'Eté est libre pour tous les adhérents

- CFE-CGC de la Fédération
- UNSA du Pôle « Média, Spectacle, Culture et Communication »

et notamment aux adhérents du syndicat CFE-CGC / UNSA du Groupe France Télécom – Orange.

Le nombre de places disponibles pour cette Université d'Eté est fixé à 250 personnes.

Elle est donc réservée en priorité aux :

- élus CE,
- titulaires d'un mandat : Délégués Syndicaux, élus CHSCT...
-

Chaque élu CE qui s'inscrit autorise un quota supplémentaire d'adhérents de l'Entreprise dans laquelle il est élu.

Pour les adhérents des autres Fédérations ou Pôles, ainsi que pour les personnes non adhérents, merci de prendre contact directement avec Jean-Claude Minet

(jeanclaudio.minet@orange-ftgroup.com).

Prise en charge des frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement

Le coût de l'Université est de **490 euros TTC** par jour et par personne (hors frais de restauration). Les conditions de prise en charge tant pour le temps de travail que pour les frais associés (pédagogiques, déplacement, repas ou hébergement) pour les personnes souhaitant y participer sont décrites ci-dessous.

Attention : les frais pédagogiques ne sont en aucun cas ni à payer, ni à avancer par le participant à l'Université.

Les 2 premières journées (le week end précédant l'Université) restent à la charge des participants mais en ce qui concerne les lundi et mardi vous avez la possibilité de faire prendre en charge à la fois le temps de travail et les frais associés selon les modalités suivantes :

1) pour les membres titulaires élus du CE

(et, pour FTSA, **les membres suppléants élus du CE**)

a) compensation du temps de travail du lundi 6 et du mardi 7 juillet

Les heures de délégation nécessaires pour ne pas être obligé de poser des congés les lundi 6 et mardi 7 juillet peuvent être obtenus grâce à un congé formation. En effet, **les membres titulaires élus du CE** (et, pour FTSA, **les membres suppléants**) bénéficient, tous les 4 ans, d'un stage de formation économique d'une durée de 5 jours, pris sur le temps de travail et rémunérés comme tels par l'employeur par l'intermédiaire de leur CE (*Formation économique des membres titulaires élus au CE : article L. 2325.44 du Code du travail - et pour FTSA: formation économique des membres suppléants élus au CE : Accord IRP à FTSA de 2004 et son Avenant de sept 2006, article 2.3*).

→ Une journée de l'Université est éligible à ce dernier type de formation. En conséquence, prioritairement, les élus CE titulaires (et, pour FTSA, les élus CE suppléants) peuvent participer à ces Universités en demandant à leur CE la prise en charge d'une journée sur leur quota formation CE.

→ La 2ème journée sera prise en heure de délégation.

Un modèle de lettre à établir, pour les élus CE vous est fournie ci-dessous et doit être envoyée à votre CE. Une copie se trouve aussi en annexe 2.



modèle de lettre à
établir - élu CE - V3 01

b) frais associés (pédagogiques, hébergement et déplacement) au séminaire

Pour les élus CE titulaires (et élus CE suppléants chez France Télécom-SA) et sur présentation des justificatifs, la prise en charge de vos frais sera assurée par votre CE, pour les frais pédagogiques (voir le devis proforma joint en annexe 6 et le fichier correspondant ci-dessous) ainsi que pour les frais d'hébergement et de déplacements. Assurez-vous de vérifier auprès de votre CE les limites de remboursement de ces frais de transport.



Devis Proforma
Sécafi Alpha pour les

Sur place, les élus CE devront régler leurs éventuels frais d'hébergement et de restauration pour se faire rembourser. (Hébergement chambre + petit déjeuner 95 €, déjeuner 17 € et dîner 24 €). **Encore une fois, les frais pédagogiques de 490 € ne sont ni à avancer, ni à payer par le participant.**

2) pour les délégués syndicaux CFE-CGC/UNSA de France Télécom

a) compensation du temps de travail du lundi 6 et du mardi 7 juillet

Tout salarié (fonctionnaire ou non) a droit à 12 jours par an (indépendamment de vos éventuels mandats) de Formation Economique, Sociale ou Syndicale (*articles L.3142-7 et suivants du Code du Travail*).

→ Les délégués syndicaux peuvent donc demander la prise en charge de ces 2 journées à leur société sur le quota de leurs 12 jours alloués par an.

Un modèle de lettre à établir vous est fournie ci-dessous et doit être envoyée à votre employeur (votre responsable hiérarchique) au minimum un mois avant ce stage - **c'est-à-dire avant le 6 juin 2009** (même si des tolérances peuvent exister) – afin de comptabiliser ces journées en tant que formation syndicale. Une copie se trouve aussi en annexe 2. Elle est à adapter à votre propre situation (statut : fonctionnaire ou salarié de droit privé, FTSA, Orange ou autre société)



modèle de lettre à
établir - participant V:

b) frais associés au séminaire

Pour les délégués syndicaux CFE-CGC / UNSA de France Télécom - Orange, et sur présentation des justificatifs, la prise en charge de vos frais sera assurée par l'entreprise France Télécom. Ces frais concernent les frais de transport, d'hébergement et de repas dans les limites définies : hébergement chambre + petit déjeuner 95 €, déjeuner 17 € et dîner 24 €. Dans la limite des places disponibles, les frais pédagogiques seront pris en charge par le syndicat.

Attention : comme à l'accoutumée, les DS devront régler eux-mêmes ces frais dès leur arrivée.

3) pour les autres participants qui ne sont ni des élus CE, ni des délégués syndicaux FT

a) compensation du temps de travail du lundi 6 et du mardi 7 juillet

Tout salarié a droit à 12 jours par an (indépendamment de vos éventuels mandats) de Formation Economique, Sociale ou Syndicale (*articles L.3142-7 et suivants du Code du Travail*).

→ Les participants à ce séminaire peuvent donc demander la prise en charge de ces 2 journées à leur société sur le quota de leurs 12 jours alloués par an.

Un modèle de lettre à établir vous est fournie ci-dessous et doit être envoyée à votre employeur (votre responsable hiérarchique) au minimum un mois avant ce stage – **c'est-à-dire avant le 6 juin 2009** (même si des tolérances peuvent exister)– afin de comptabiliser ces journées en tant que formation syndicale. Une copie se trouve aussi en annexe 2. Elle est à adapter à votre propre situation (statut : fonctionnaire ou salarié de droit privé, FTSA, Orange ou autre société)



modèle de lettre à
établir - participant V:

b) frais associés au séminaire

Pour les participants **adhérents de la CFE-CGC ou de l'UNSA**, et sur présentation des justificatifs, la prise en charge de vos frais sera assurée par le syndicat CFE-CGC/UNSA France Télécom- Orange dans les limites suivantes :

Frais pris en charge :

- Dans la limite des places disponibles, les frais pédagogiques
- . L'hébergement de la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet à l'Hotel Ibis
- . Les deux repas de midi
- . le transport dans la limite du billet SNCF 2^{ème} classe (moins la remise de 20% avec le fichet SNCF).

Frais non pris en charge :

- . dîner de la veille
- . nuit du dimanche 5 au lundi 6 juillet
- . dîner du lundi soir
- . diner du mardi soir
- . nuit du mardi 7 au mercredi 8 juillet

Nous pouvons cependant organiser pour vous l'hébergement supplémentaire et votre inscription aux dîners dans la mesure où vous confirmez votre participation aux frais à concurrence de 95 € TTC pour la nuitée d'hôtel et de 24 € TTC pour chaque dîner.

Note :

Une attestation certifiant que vous avez effectivement suivi cette formation syndicale vous sera fournie en fin de formation par Swécafi-Alpha. Elle pourra vous servir pour justifier votre présence auprès de votre RH.

La note de frais utilisée par le syndicat est jointe ci-dessous, une copie est en annexe 3.



Note de Frais CFE
CGC - UNSA 2009 uni

Note importante à l'attention des titulaires de mandats CFE-CGC ou UNSA

Dans certaines sociétés les titulaires de mandats peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de leurs frais de déplacement, d'hébergement et/ou de repas, merci de nous l'indiquer afin que nous puissions organiser la préparation des factures correspondantes avec l'hôtel. Pour cela, il vous suffit d'indiquer ce point dans votre fiche de réservation dans les champs prévus à cet effet.

Hébergement – Repas

L'hébergement et les repas des lundi et mardi sera organisé exclusivement à l'**hôtel IBIS Berthier – Porte de Clichy**.
163 bis Avenue de Clichy 75017 Paris.

Vous trouverez un plan d'accès ci-dessous, une copie est en annexe 4.



Plan d'accès hôtel
IBIS Berthier.pdf

Pour faciliter votre venue, nous avons réservé des chambres à l'hôtel et un dîner dès le dimanche 5 au soir. Si vous souhaitez bénéficier de cette facilité, merci de l'indiquer à Jean-Claude Minet (jeanclaudio.minet@orange-ftgroup.com) en précisant vos souhaits en terme de nuitées et de repas.

Pour cela, il vous suffit de lui retourner le plus rapidement possible – et dans tous les cas **avant le 26 juin au plus tard** - le fichier Excel ci-joint (voir aussi la copie papier en annexe 5) complété avec vos réservations.



Dossier d'inscription -
Réservation - V4 210!

Note : pour renvoyer ce fichier, il suffit de l'ouvrir en double-cliquant sur l'icône ci-dessus, de le compléter avec les informations demandées (pour certaines le choix est pré-établi) et de le sauvegarder sur votre disque dur sous un nom quelconque (qui peut contenir votre patronyme par ex). Puis par email, envoyez-le à Jean-Claude Minet (jeanclaudio.minet@orange-ftgroup.com)

En effet, nous devons confirmer le nombre de nuitées et de repas à l'hôtel une semaine avant le séminaire. **Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette date.** A noter que nous avons négocié avec l'hôtel des tarifs attractifs pour ce séminaire en fonction du nombre attendu de participants. **Nous vous remercions donc de respecter ensuite vos engagements sur les souhaits exprimés.**

Attention, la prise en charge par votre CE, France Télécom ou le syndicat ne concerne pas vos frais personnels (frais de bar, de téléphone, fax, connexion internet, photocopies ou autres...). Pour ce type de frais, l'hôtel prendra une empreinte de votre carte de crédit à votre arrivée ou dans le cas où vous n'avez pas de carte, les extras seront à régler directement.

Enfin, un parking souterrain en accès direct est à votre disposition à l'hôtel pour un forfait journalier de 10 € TTC.

Divertissement

Le centre de remise en forme « Aquaviva » de l'hôtel IBIS Berthier offre l'entrée gratuite dans son espace détente aux participants du séminaire pendant les 2 jours.

Transport

Pour ceux qui le souhaitent et après réception de votre fichier de réservation, nous pouvons vous faire parvenir (adresse à indiquer dans le fichier de réservation) un fichet SNCF, vous permettant de bénéficier d'**un billet de train aller et retour** aux conditions du tarif **SNCF Congrès**, valable sur toutes les lignes à tarification SNCF (à l'exclusion des trajets internes à la région des transports Parisiens).

Il suffit de vous présenter avec ce fichet dans une gare ou une agence de voyage agréée SNCF pour obtenir le billet à tarif réduit.

Ce tarif vous accorde **20% de réduction en 1^{ère} et 2^{ème} classe** sur :

- la totalité du prix plein tarif dans les TGV
- le plein tarif hors compléments éventuels (réservation, suppléments...) dans les autres trains

Le billet est valable 15 jours incluant au moins un jour de la manifestation.

Cette réduction est accessible :

- dans les TGV (sauf dans les TGV de nuit), les Corail TéoZ et les Corail de nuit dans la limite des places disponibles pour ce tarif
- aux places assises des Corail et des TER sur la totalité des places offertes

Le billet n'est valable que pour le TGV dans lequel vous avez réservé.

Ce fichet devra être composté et présenté avec le billet lors du contrôle à bord.

A noter que seuls seront remboursés (par FT ou le syndicat) les frais de transport plafonnés au montant du tarif d'un billet SNCF de 2^{ème} classe moins la remise de 20% accordée par la SNCF grâce au fichet SNCF.

→ Afin de bénéficier de cette facilité, n'attendez pas la dernière minute pour nous retourner votre dossier d'inscription (annexe 5 remplie) .

Coordonnées

Pour toute demande de complément d'information, vous pouvez contacter :

CFE-CGC/UNSA

10/12 rue Saint Amand

75015 Paris

Tel : 01 40 45 53 23 (secrétariat)

Fax : 01 40 45 51 57

Contacts :

Jean-Claude Minet au 06 07 54 60 59

Jeanclaudio.minet@orange-ftgroup.com

Nicole Méri au 06 81 94 09 80

Nicole.meri@orange-ftgroup.com

Sébastien Crozier au 06 86 27 32 72

Sebastien.crozier@orange-ftgroup.com

Annexe 1

Programme (provisoire) de l'Université d'Été

de la CFE-CGC/UNSA

du lundi 6 et mardi 7 juillet 2009

**Programme (provisoire) de l'Université d'Eté de la CFE-CGC/UNSA
du lundi 6 et mardi 7 juillet 2009**

Journée animée par Sébastien Crozier

Le capitalisme, un modèle en <i>rupture</i> ou la fin d'un <i>certain</i> capitalisme	
Introduction 10h -11h	<i>Introduction économique : La responsabilité historique du capitalisme financier</i>
	François Morin (auteur de « le mur de l'argent », économiste, professeur émérite à l'Université Toulouse I – membre du Lereps) Guillaume Duval (rédacteur en chef d'Alternatives Economiques)
Débat 11h – 12h	<i>Utopie ou nouveau réalisme : le nécessaire retour de l'Etat – la nécessité de nouveaux droits des salariés?</i>
	Yann Moulier Boutang (dernier ouvrage paru : le capitalisme cognitif) G.Filoche animé par Philippe Cohen, journaliste à Marianne
Débat 12h – 13h	<i>Plaidoyer pour une autre gouvernance : le champ des possibles</i>
	Stéphane Rozes Dominique Garabiol - Caisse d'Epargne Bruno Cremel – LBO animé par
Déjeuner	
Débat 14h – 15h	<i>Le coeur de métier est il plus performant dans les modèles économiques désintégrés ?</i>
	Damien Boissinot - Téléperformance BearingPoint => un associé CAMIF - L'Oréal animé par
Débat 15h – 16h	<i>Les entreprises sur les marchés réglementés représentent-ils des modèles gagnants dans le capitalisme d'aujourd'hui ?</i>
	EDF/Poweo SNCF/Veolia La Poste - animé par
Débat 16h30 – 17h30	<i>Les défis d'un syndicalisme rénové</i>
	Alain Olive, Secrétaire Général de l'UNSA Bernard Van Craeynest, Président de la CFE-CGC animé par M. Le Bret, Directeur Général Délégué de Secafi

**Programme (provisoire) de l'Université d'Été de la CFE-CGC/UNSA
du lundi 6 et mardi 7 juillet 2009**

Journée sous la Présidence de XXX

Convergences économique : les conséquences réglementaires, économiques, techniques et sociales	
Introduction	<p><i>Introduction économique : marchés bifaces, équilibres gratuit-payants ?</i></p> <p><i>En attente</i></p>
Débat	<p><i>Contenant – Contenu : partenariat, concurrence ou intégration ?</i></p> <p>Canal + (à confirmer) Xavier Couture – Orange (à confirmer) Xavier Niel – Iliad (à confirmer)</p> <p><i>animé par</i></p>
Débat	<p><i>Les modèles économiques en compétition = service payant et/ou contre publicité ?</i></p> <p>Hélène Fromen - 20 minutes (à confirmer) Julien Jacob - Groupe Test Julien Billot - Lagardère Active (à confirmer) Nicolas Bordas – TBWA (à confirmer)</p> <p><i>animé par</i></p>
Déjeuner	
Débat	<p><i>Les enjeux de la négociation de l'organisation du travail dans un contexte de changement permanent</i></p> <p>Bernard Salengro - Observatoire du Stress CFE-CGC Martin Richer, directeur général de Secafi F.Dupuy (« le malaise des cadres ») (à confirmer) Philippe.Rodet, membre fondateur de la Commission Nationale sur le Stress à l'ANDRH</p> <p><i>animé par Rodolphe Hederlé, Miroir Social</i></p>
Débat	<p><i>Les enjeux juridiques et réglementaires de l'économie numérique ; loi Hadopi et après ?</i></p> <p>Sacem (à confirmer) Maître Iteanu, Avocat et chargé d'enseignement à l'Université Paris 1^{er} – Sorbonne</p> <p><i>animé par Thierry Noisette</i></p>

Annexe 2

Modèles de lettre à établir à l'attention

a) de son CE (pour les élus)

ou

**b) de son responsable hiérarchique
(pour les autres participants)**

Attention : cette lettre est à envoyer à son employeur un mois avant la date du séminaire soit avant le **6 juin 2009**.

Certains arrangements sont toutefois possibles avec les Ressources Humaines de votre société si vous laissez passer cette date.

(exemple pour les élus CE)

Prénom NOM
Service

A l'attention de [M. ou Mme XXXXXX]

Lieu, le Date

Madame, Monsieur,

- Je vous informe que, dans le cadre [\[de la Formation économique des membres titulaires élus au CE : article L. 2325.44 du Code du travail\]](#) - et [\[pour FTSA: formation économique des membres suppléants élus au CE : Accord IRP à FTSA de 2004 et son Avenant de sept 2006, article 2.3\]](#) , je me suis inscrit(e) à une session de formation syndicale organisée par la Confédération Française de l'Encadrement-CGC [\[ou l'UNSA \]](#)

Cette session est prévue le 6 juillet 2009.

Je souhaite que vous puissiez, dès à présent, prendre toute disposition de nature à me faciliter ce congé qui ne peut qu'être favorable au climat social et à faire aboutir cette concertation que la CFE-CGC [\[ou l'UNSA\]](#) met en œuvre depuis de nombreuses années.

Je vous remercie par avance de votre réponse et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments syndicaux.

(Signature)

[] merci de sélectionner selon votre cas

Exemple pour participant

Prénom NOM
Service

A l'attention de [M. ou Mme XXXXXX]

Lieu, le Date

Madame, Monsieur,

Je vous informe que, dans le cadre [du Titre 1er du Statut Général des Fonctionnaires (art. 21 de la loi du 13 juillet 1983)] ou [des articles L.3142-7 et suivants du Code du Travail] je me suis inscrit(e) à une session de formation syndicale organisée par la Confédération Française de l'Encadrement-CGC [ou l'UNSA]

Cette session est prévue du 6 juillet 2009 au 7 juillet 2009.

Je souhaite que vous puissiez, dès à présent, prendre toute disposition de nature à me faciliter ce congé qui ne peut qu'être favorable au climat social et à faire aboutir cette concertation que la CFE-CGC [ou l'UNSA] met en œuvre depuis de nombreuses années.

Je vous remercie par avance de votre réponse et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments syndicaux.

(Signature)

[] merci de sélectionner selon votre cas

Annexe 3

**Formulaire à remplir
pour se faire rembourser ses déplacements**

Annexe 4

Plan d'accès à l'Hôtel

IBIS Berthier - Porte de Clichy



La Situation

Ibis Paris Berthier Porte de Clichy **

- Surplombant le XVII^e arrondissement, le complexe Ibis Paris Berthier offre des services uniques dans sa catégorie.
- Centre de conventions et de remise en forme avec piscine, espaces événementiels pour vos cocktails et réceptions, deux restaurants et un bar sont à votre disposition.
- Un parking souterrain payant est à votre disposition.



- Métro à 300 mètres : "Brochant" ou "Porte de Clichy", ligne 13.
- R.E.R. "C" à 300 mètres : Porte de Clichy
- Bus à 100 mètres : 74, 54, 66, 31
- Gares
 - St Lazare : 10 minutes en métro ou bus
 - Montparnasse : 25 minutes en métro.
 - Gare de l'Est : 20 minutes en métro ou bus.
 - Gare de Lyon : 25 minutes en métro-R.E.R.
 - Gare du Nord : 15 minutes en bus.
- Aéroports :
 - Roissy Charles de Gaulle : 20 Kms.
 - Orly : 18 kms.
- Périphérique : Porte de Clichy.
- Proche de :
 - La Défense : 15 minutes.
 - Montmartre : 10 minutes.
 - Champs Elysées : 10 minutes.
 - Espace Champerret (Porte de Champerret) : 5 minutes.
 - Parc des expositions : 20/30 minutes.

Les tarifs indiqués sur cette plaquette sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de variations ou modifications sans préavis - Edition 2003

Annexe 5

Dossier d'inscription

Fiche de réservation

(version Excel à retourner pour valider votre inscription)

Université d'Eté - CFE-CGC / UNSA
6 au 7 juillet 2009
Dossier d'inscription - Réservation hébergement et repas

Civilité	
NOM	
Prénom	
Entreprise	
Téléphone	
email	
Adhérent au syndicat	
Etes-vous délégué syndical CFE-CGC ou UNSA	
Etes vous élu CE CFE-CGC ou UNSA	
Avez-vous un autre mandat lequel ?	
Bénéficiez-vous d'une prise en charge par votre entreprise	
Quel sont les montants à ne pas dépasser?	déjeuner
	dîner
	Chambre + petit déjeuner

Merci de préciser ci-dessous vos souhaits de réservation (*)

(*) engagement ferme

Accueil dimanche soir

dîner dimanche soir 5 juillet
nuit de dimanche à lundi

Présence au débats de l'Université le lundi 6 juillet

déjeuner lundi 6 juillet
dîner lundi 6 juillet
nuit de lundi à mardi

Présence au débats de l'Université le mardi 7 juillet

déjeuner mardi 7 juillet
nuit de mardi à mercredi

Transport

Désirez-vous obtenir un fichet SNCF pour obtenir un billet à tarif réduit ?
(réduction de 20% du tarif)

Préciser l'adresse où envoyer ce fichet :

n°, voie

code postal
Ville

Annexe 6

Devis pro-forma

À remettre à son CE pour les élus CE



Leader de l'expertise,
de l'assistance et du conseil
auprès des **CE** et des **CHSCT**

- *Diagnostic stratégique et social*
- *Veille et anticipation*
- *Restructurations et mutations*
- *Santé et conditions de travail*
- *Formation des représentants du personnel*
- *Activités socio-culturelles*

contact@secafi.com
Tél. 01 53 62 24 40

SECAFI UNE SOCIÉTÉ DU **GROUPE ALPHA**

20 rue Martin Bernard
75647 Paris Cedex 13

www.secafi.com





Paris, le 25 mai 2009

Formation élu(e) de comité d'entreprise

CECI N'EST QU'UN DEVIS PRO FORMA DESTINÉ À PRÉSENTER LA FORMATION.

COMME DANS LE CADRE HABITUEL DE NOS FORMATIONS INTER-ENTREPRISES, NOUS VOUS FERONS PARVENIR À VOTRE DEMANDE UN DEVIS À L'ENTÊTE DE VOTRE ENTREPRISE.

Objet : formation des élus de comité d'entreprise CFE-CGC ou UNSA

Madame, Monsieur

Vous trouverez ci-après notre programme de formation inter-entreprise pour les élus titulaires et suppléants (spécifiquement par accord d'entreprise, exemple de France Telecom) des instances de comité d'entreprise qui peuvent bénéficier d'un congé de formation économique au sens du Code du travail, L.2325-44.

Présentation de Au Service du CE

Au Service du CE (anciennement FORMA CE) est une société du **Groupe Alpha** avec une solide expérience de plus de dix ans spécialisée dans la formation (800 CE formés chaque année) et l'assistance au quotidien en direction des institutions représentatives du personnel (environ 6000 questions posées par an).

Au Service du CE est enregistré comme organisme de formation en préfecture Ile de France sous le N ° 11 75 32011 75

Il est agréé comme dispensateur de la formation économique des élus au comité d'entreprise sous le N° 2001-1413

Au Service du CE a enfin été accrédité comme organisme de conseil en management sous le label professionnel OPQCM (office pour la qualité du conseil en management) lui permettant d'établir et de rédiger des actes juridiques dans le domaine du droit du travail.

Modalités de la formation

- La formation organisée dans le cadre de l'université d'été de la CFE-CGC/UNSA de France Telecom s'intègre au sein du cycle de formation économique de 3 ou 5 jours au long de la mandature des élus titulaires ou suppléants de comité d'entreprise qui peuvent en bénéficier
- Alors que les autres journées de formation font l'objet d'un dispositif classique de formation présentielle par groupe pédagogique, nous avons choisi pour cette journée de formation le format d'une conférence avec des ateliers où intervenants et conférenciers externes permettront aux stagiaires de comprendre le contexte économique et stratégique dans lequel leur entreprise évolue actuellement

Supports matériels :

- un document de travail spécifique sera réalisé à l'occasion de la journée d'ateliers et remis aux stagiaires, il inclura les références pédagogiques permettant aux stagiaires de s'approprier le contenu de la journée avant leur prochaine journée de formation d'élu(e) de CE ;

Le programme de la journée-conférence de formation

A ce jour les intervenants n'ont pas encore confirmé leur présence. Ils ne sont donc évoqués qu'à titre indicatif.

Convergences économique : les conséquences réglementaires, économiques, techniques et sociales	
Introduction	<i>Introduction économique : marchés bifaces, équilibres gratuit-payants ?</i>
	Olivier Bomsel (auteur de « gratuit ! du déploiement de l'économie numérique », et membre de la commission Olivennes
Débat	<i>Contenant – Contenu : partenariat, concurrence ou intégration ?</i>
	Canal + : Direction Générale Orange, Xavier Couture Illiad, Xavier Niel
Débat	<i>Les modèles économiques en compétition = service payant et/ou contre publicité ?</i>
	20 minutes, Hélène Fromen Groupe Tests, Alain Weil ou Julien Jacob Lagardère, Didier Quillot ou Julien Billot TBWA, Nicolas Bordas
Après -Midi	
Débat	Les bouleversements des organisations du travail l'entreprise apprenante-les nouvelles formes de pénibilité P.Askenazy (les désordres du travail)- Obs. du stress CGC – Yann Moulrier Boutang (le capitalisme cognitif) – M.Richer, Directeur Général de Secafi - F.Dupuy (« le malaise des cadres »)
Débat	<i>Les enjeux juridiques et réglementaires de l'économie numérique ; loi Hadopi et après ?</i>
	Sacem, Direction Générale Jean-Christophe Cambadélis, Député PS de Paris 20ème Dupont Aignan, Député de l'Essonne, Président de Debout la République Avocat Iteanu

Nos conditions financières :

Les tarifs pratiqués sont de **490 €uros par stagiaire et par journée** de formation incluant l'animation du formateur et ses déplacements, la salle et la restauration du midi et des pauses.

Nos tarifs s'entendent net de taxes (en tant qu'organisme de formation, nous ne sommes pas soumis à la TVA).

Subsiste à votre charge les frais d'hébergement, de restauration du soir et de transport des stagiaires.